



174427 - Il désire diffuser des séquences vidéo portant l'adresse de son site, lui est-il permis de le faire?

question

Je suis le propriétaire d'un site islamique qui n'a encore que peu de membres et visiteurs. Il n'est pas activé. Je voudrais rendre service à l'islam et faire la publicité pour mon site à travers les réseaux sociaux. Par exemple, je peux trouver une séquence vidéo ou un sermon de l'un des cheikhs et j'y ajoute l'adresse de mon site et balance l'élément sur Youtube ou l'envoie à d'autres sites bien que je ne sois pas le producteur de la séquence. Est-ce interdit? Il faut savoir que celui qui a enregistré la vidéo ou pris la photo n'y a ajouté ni son nom ni l'adresse de son site à lui. Je peux aussi mentionner mon lien dans ma signature pour attirer des visiteurs vers mon site. Peut-on considérer comme du vol?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Ce que nous savons à propos des enregistrements audiovisuels des cheikhs postés sur Youtube et ailleurs ne font pas le plus souvent l'objet de droits d'auteur et qu'ils ont mis à la disposition de celui qui veut les télécharger pour les rediffuser dans d'autres sites. Ces éléments sont pour la plupart reçus gratuitement de chaînes satellitaires ou sont des sermons du vendredi ou des cours destinés au public. Dès lors, il n'y a aucun inconvénient à les diffuser dans d'autres sites pour mieux en faire profiter tout le monde, si tel est le cas.

Si les éléments en question font l'objet de droits d'auteur, il n'est pas permis de les rediffuser sans la permission de leurs auteurs. La plupart des sites autorisent la rediffusion de leurs contenus à deux conditions:

La première est leur non utilisation pour des fins commerciales.



La seconde est de ne pas les modifier .

Du moment que vous ne voulez pas utiliser les éléments en question pour des fins commerciales et ne les avez pas modifiés, il n' y a aucun inconvénient à les rediffuser pour en faire profiter le plus grand nombre, s'il plaît t à Allah.

Il n' y a aucun inconvénient non plus dans ce cas d'insérer votre nom dans les éléments pour les faire connaître aux gens et faire la propagande de la matière utile qu'ils contiennent.

Si vous pouvez réserver une place de votre site à une rubrique favoris pour y placer les éléments que vous empruntez à d'autres, c'est mieux et plus à même de vous éloigner du plagiat. Cela vous débarrasserait en plus du sentiment de gêne que vous éprouvez et permet encore de faire la propagande de votre site. Voir pour plus d'informations les réponses données à la question n° [21899](#) et à la question n° [26307](#) et à la question n° [38847](#).

Allah le sait mieux.